

CHAPITRE PREMIER

Les Sacrements en général

SOMMAIRE

Définition des sacrements. — Leur nombre : les catholiques en ont toujours admis sept. — Les anciennes sectes de l'Orient ont conservé ce même nombre — Les Protestants les ont réduits à deux. — Ces sept sacrements répondent parfaitement aux diverses phases de notre existence mortelle.

LES sacrements sont des signes sensibles que Jésus-Christ a institués pour nous communiquer la grâce et pour produire en nous la justice et la sainteté. Nous n'avons pas d'objection à la définition d'un sacrement, telle qu'elle se trouve dans certains catéchismes protestants : « *C'est un signe visible d'une grâce invisible,* » pourvu qu'il soit bien compris que ce signe visible *est efficace et produit réellement* la grâce invisible qu'il signifie.

Jésus-Christ n'aurait-il pas pu nous distribuer ses grâces par d'autres moyens ? Oui, sans aucun